



Les approches transversales



L'animation de la recherche et du développement technologique	> 121
La prospective, l'expertise économique et l'évaluation	> 125
L'action régionale	> 130
L'action internationale	> 136
La formation externe et les emplois nouveaux	> 142
L'information et la communication	> 144
Les femmes et les hommes de l'ADEME	> 147
Les ressources financières	> 149



L'animation de la recherche et du développement technologique

L'animation des travaux de R&D entre dans le champ institutionnel des activités de l'ADEME, avec un rôle original par rapport aux autres organismes de recherche. Agence d'objectifs, l'ADEME ne dispose pas de laboratoires spécialisés, mais entretient des relations renforcées avec les organismes de recherche et les universités à travers des protocoles d'accord. Des liens sont également noués dans un partenariat industriel, notamment avec les PME/PMI, avec le souci constant de valeur ajoutée des investissements publics. L'Agence inscrit ses actions d'innovation technologique, de promotion des techniques et des savoir-faire auprès des collectivités locales, des entreprises et du public, dans une préoccupation de développement durable. Les ambitions de cette politique sont réaffirmées dans les engagements de

résultats du contrat de plan État-ADEME, pour la période 2000-2006. Parmi les faits marquants de l'année, on note la contractualisation de nombreux projets labellisés par le Réseau national de recherche technologique piles à combustible, la valorisation des résultats du programme PREDIT-PRIMEQUAL (1996-2000), l'animation d'un consortium d'organismes opérant dans le programme énergie-environnement du 5^{ème} PCRD et la tenue de premières Doctoriales illustrant la forte implication de l'Agence dans la formation par la recherche.

Le budget total sur les programmes de R&D est en progression (384 MF en 2000 comparés à 370 en 1999). Il mobilise environ 15 % du total des crédits d'intervention de l'Agence.

En 2000, le thème de l'utilisation rationnelle de l'énergie fait l'objet d'un effort accru de près de 25 MF par rapport à l'année précédente.

Répartition du budget R&D 2000 (en MF)

Ventilation par destinataires et par thèmes des budgets de R&D mis en œuvre par l'ADEME

	PCRD	Environnement	Industrie	Autres	Total
Déchets et sols pollués	3,785	80,248			84,033
Transport et air	28,100	43,885	5,850		77,835
Utilisation rationnelle de l'énergie	38,454	23,153	2,772		64,379
Bruit	2,120	1,779			3,899
Énergies renouvelables	22,981	33,630	21,650	9,937	88,198
Management environnemental	1,300	1,620			2,920
Études socio-économiques	2,910	3,590	0,300		6,800
Formation par la recherche	21,445	12,090		17,852	51,387
Information	0,900	0,900			1,800
International	1,970	1,000			2,970
TOTAL	123,965	201,895	30,572	27,789	384,221

Les approches transversales

L'animation de la recherche et du développement technologique

➤ UN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ANIMATION ET DE COORDINATION

Dans le domaine des déchets, l'ADEME initie une démarche pour identifier des besoins en matière de recherche. Une centaine d'experts techniques et de personnalités sensibilisées à la problématique déchets sont mobilisés au niveau européen au cours de sept journées d'ateliers pour nourrir une réflexion collective à l'horizon des quinze prochaines années. Les échanges permettent de dresser les déterminants du système et mettent en avant les enjeux à l'horizon de quinze ans, tels la prévention et le recours à des approches axées sur les sciences sociales et économiques. Ces éléments nourrissent trois scénarios contrastés d'évolution, basés sur le "triomphe des marchés", la "dynamique locale" et la "responsabilisation partagée". Cette démarche intègre des comparaisons internationales et servira de support en 2001 à la mise en place d'un programme de recherche sur les déchets.

Dans le champ de l'énergie (production d'électricité décentralisée, énergies renouvelables, utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, l'agriculture, l'habitat et le transport), l'Agence s'attache à évaluer la pertinence et l'efficacité des actions de recherche. Les résultats de cette évaluation montrent l'intérêt d'assurer une continuité des actions dans un objectif de construction et de structuration de réseaux technico-économiques d'acteurs. En outre, elle recommande de rendre encore plus systématique la comparaison internationale pour asseoir la pertinence des choix en matière de recherche-développement en énergie non nucléaire. Ces recommandations seront particulièrement importantes lors de la prise en compte des relations entre la gestion de l'énergie et les impacts climatiques liés à l'accroissement de l'effet de serre.

➤ LES RÉSEAUX D'ACTEURS

La programmation de la R&D, organisée par projets, s'appuie sur des réseaux scientifiques et techniques afin de mobiliser le maximum d'acteurs sur le développement durable.

Au plan des accords de coopération, qui sont un mode d'intervention privilégié pour une agence d'objectifs, l'ADEME poursuit des



L'implication de l'ADEME dans le réseau "Piles à combustible"

En 2000, l'ADEME a contractualisé à hauteur de 30 MF un ensemble de projets labellisés par le réseau. L'objectif étant l'ouverture d'options technologiques-clés pour des applications fixes et mobiles, et la préparation du contexte réglementaire et normatif. L'ADEME impulse des initiatives sur la filière à haute température des piles à oxyde solide, sur la production et l'utilisation de combustibles issus de la biomasse et contribue à des actions de démonstration. En relation avec le CEA, l'ADEME assure l'animation, la promotion et la diffusion de l'activité du réseau : création d'un site Internet dédié, élaboration d'un cédérom rassemblant les informations scientifiques et techniques...

partenariats (ex. EDF, entreprises des renouvelables), des accords de programme (CNRS-Ecodev, CEA-Genec et Genec) et des conventions avec des organismes de recherche.

En 2000, deux nouveaux accords-cadres sont signés.

- Le premier, avec le CSTB (23 juin 2000), vise à élaborer et diffuser des solutions performantes pour des bâtiments sobres et propres. La qualité environnementale des produits et des ouvrages, l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments, l'usage des EnR et des technologies innovantes de production combinée décentralisée de l'électricité et de la chaleur sont les principaux domaines de coopération.

- Le second accord-cadre, signé avec l'IFP le 22 décembre 2000, porte sur les techniques économes minimisant les rejets dans la production et l'utilisation des hydrocarbures, ainsi que sur les filières de production d'énergie comprenant le vecteur hydrogène, les convertisseurs pour cogénération et les énergies renouvelables.

L'ADEME veille à mettre les actions en perspective et à identifier des objectifs industriels qui préservent la place des PME/PMI. C'est par exemple le cas du Réseau national de recherche technologique piles à combustible.

Dans le domaine de la pollution de l'air en milieu urbain et ses effets sur la santé, le rôle structurant du programme PREDIT-PRIMEQUAL est évalué sur la période 1996-2000, et des pistes de travail et des priorités sont identifiées pour la suite du programme (colloque scientifique à Toulouse en décembre 2000).

Enfin, l'ADEME participe financièrement à l'accroissement de potentiel technique d'observatoires de l'environnement. En 2000, l'observatoire des sols DINIOS a vu le jour sous la forme d'un groupement d'intérêt scientifique. L'Agence est présente au titre de sa mission de prévention de la pollution des sols, pour son expertise en matière de contamination des sols et en tant qu'utilisatrice potentielle des données. À court terme, cette initiative suscitera différents travaux de recherche visant à préciser la notion même de qualité des sols.

> UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Le contexte de la recherche est actuellement en pleine évolution avec la construction de l'Espace européen de la recherche (EER) proposée par le commissaire Busquin au début 2000. L'ADEME coordonne dans ces domaines le regroupement de propositions des principaux organismes de recherche français en termes de projets intégrés et de réseaux d'excellence.

La coopération franco-allemande menée sur la géothermie profonde des roches fracturées illustre pour sa part les actions bilatérales poursuivies avec des pays européens.

Hors Europe, l'Agence accompagne la formation d'une dizaine de chercheurs des universités techniques chinoises dans les thématiques de l'efficacité énergétique et de la pollution de l'air.

En 2000, la célébration des dix années de coopération scientifique et technique menées avec la Roumanie est l'occasion d'engager une évaluation de cette coopération.

Les échanges scientifiques avec les Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) se poursuivent dans deux directions : d'une part, la formation des chercheurs et cadres, au sein de laboratoires d'universités françaises, à l'efficacité énergétique et à la gestion de l'environnement ; d'autre part, le soutien aux transferts de compétences et de technologies, au travers de la procédure ADEME Copirtech.

> FORMATION PAR LA RECHERCHE : UN AXE ESSENTIEL

L'ADEME suit en permanence près de 250 boursiers de thèses, les allocations de thèses représentant 13 % de son budget Recherche. Les trois quarts sont cofinancées par des entreprises et des Régions. En 2000, 81 thèses soutenues et 87 allocations attribuées (dont sept ont vu leur gestion confiée au Centre français pour l'accueil et les échanges internationaux - EGIDE).

Domaines	Thèses soutenues en 2000	Thèses allouées en 2000
Déchets (industriels et municipaux)	7	15
Sites et sols pollués	7	9
Énergies renouvelables	11	12
Transport (technologie et organisation)	9	8
Air (pollutions de l'air et effets sur la santé)	19	13
URE (industrie, agriculture, bâtiment, tertiaire, MDE)	19	18
Bruit	2	-
Management environnemental et études économiques et juridiques	7	12
TOTAL	81	87

Les approches transversales

L'animation de la recherche et du développement technologique

Les premières Doctoriales (21 - 27 mai 2000)

L'ADEME inscrit l'organisation des "Doctoriales" dans le cadre de sa politique de soutien à l'insertion professionnelle de ses doctorants et anciens doctorants. La première session a été organisée en collaboration avec l'association de thésards et d'anciens thésards (2AT ADEME) et en relation étroite avec l'Association Bernard Gregory. Il s'agit, durant une semaine, de mettre en situation quatre-vingts jeunes chercheurs à travers la préparation d'un projet d'avenir, des ateliers de présentation individuelle, des tables rondes avec des professionnels, des visites d'entreprises...



Trois autres procédures visent à créer des synergies entre les entreprises et l'enseignement supérieur :

- la procédure post-doc mise en place en 2000 prend en charge 50 % des frais de salaire sur une période de douze ou dix-huit mois. Un effort tout particulier est mené pour l'intégration de jeunes chercheurs dans les domaines de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie au sein des entreprises et organismes professionnels ;
- les aides aux travaux personnels d'étudiants de l'enseignement supérieur (ATPES) - 250 dossiers instruits depuis dix ans ;
- le soutien aux diplômés de recherche technologique (SDRT) initié en 1999. La moitié des dossiers retenus concernent la mise en application de normes environnementales en entreprises.

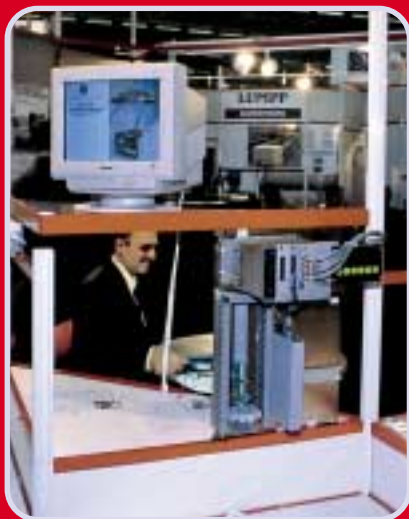
> LE DÉVELOPPEMENT DE LA DIFFUSION ET LA VULGARISATION DE L'INFORMATION

L'ADEME renforce sa communication sur ses activités de R&D et assure une meilleure diffusion de l'information scientifique en poursuivant sa politique basée sur le recours aux nouvelles technologies. Les projets actuellement développés sur le site interne de l'Agence ont pour vocation d'alimenter à terme le site public.

Parmi les actions de diffusion et de vulgarisation :

- la mise en ligne (www.ademe.fr, rubrique Recherche) du programme de R&D 2000-2003 ;
- le "livre de l'ADEME", projet majeur lancé en 1999. Dans la phase actuelle, il capitalise en interne les connaissances, fait partager le savoir-faire technique, optimise la recherche d'informations et renforce la culture d'entreprise. De nouveaux documents enrichissent régulièrement le fond structuré autour des thèmes "déchets", "EnR", "URE", "air-transport", complétées par une rubrique "approche transversale". D'ores et déjà, des documents de synthèse sont rendus accessibles à tous les collaborateurs de l'ADEME, sur les thèmes majeurs des déchets et du secteur air-transport. Un outil performant de gestion électronique de documents (GED) est étudié pour remplacer le prototype mis en ligne, afin de résoudre ses limites en matière de gestion, d'interrogation et de restitution de l'information ;
- l'offre documentaire : son développement se traduit par un accès direct à des bases de données documentaires (plus de 30 000 références) et par un dispositif de veille et d'alerte (bulletin mensuel de suivi des évolutions de la réglementation européenne en matière d'environnement, références de documents issus d'une veille technologique au Japon et dans l'Union européenne, bibliographies thématiques, bulletin des sommaires des nouvelles parutions avec indexation par centres d'intérêt).





La prospective, l'expertise économique et l'évaluation

Les travaux en sciences sociales, économiques et comportementales sont nécessaires à double titre : préparer les politiques et les programmes d'actions de l'Agence et éclairer les décisions des pouvoirs publics et des opérateurs économiques.

Quatre thèmes guident la majeure partie de ces études : la place de l'énergie dans les émissions de gaz à effet de serre, l'importance grandissante de la composante territoriale, que ce soit dans le domaine des déchets ou dans celui de l'énergie, la politique de gestion des déchets qui sera mise en place après 2002, et la meilleure connaissance de la perception des questions environnementales par le public.

Quant aux programmes d'évaluation des actions de l'ADEME, ils ont pour objectif d'informer les responsables de programmes de la pertinence et de l'efficacité des moyens qu'ils mettent en œuvre. Ils permettent également de faire connaître les résultats de ces actions auprès des partenaires de l'Agence.

> DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

> ANALYSE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Cette activité permanente s'est articulée en 2000 autour de deux axes principaux :

- l'analyse rétrospective de la demande d'énergie et l'évaluation des politiques énergétiques au niveau national. Les travaux ont porté sur :
 - l'actualisation des bases de données : (indicateurs énergétiques DATAMED, parcs et consommations CEREN et celle des potentiels d'économies d'énergie dans l'industrie) ;

– l'évaluation annuelle des résultats des politiques publiques d'efficacité énergétique à l'aide d'une batterie d'indicateurs d'efficacité énergétique, en particulier les intensités énergétiques et les économies d'énergie ;

- l'analyse prospective de la demande d'énergie et des émissions de CO₂. L'ADEME participe à l'actualisation des travaux du Commissariat général au plan sur les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2020. Elle contribue également, dans le cadre de la préparation de la 3^{ème} communication nationale "effet de serre", à l'actualisation des scénarios de la MIES (Mission interministérielle de lutte contre l'effet de serre) relatifs à l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en 2010 et 2020.

> CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

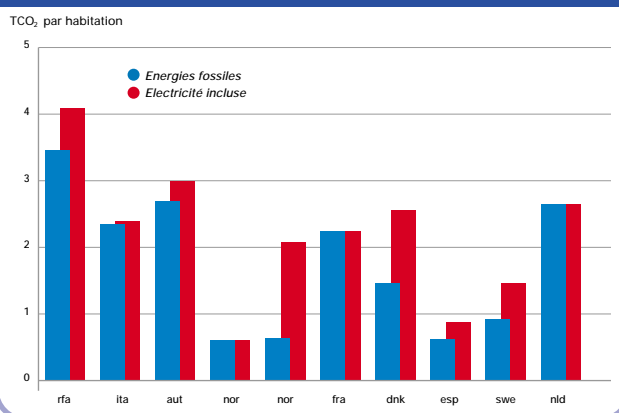
À la demande du secrétariat d'État à l'Industrie, du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et de la MIES, l'ADEME a apporté son expertise dans trois domaines principaux :

- la participation à la délégation française à la Conférence internationale de La Haye (COP 6) relative à la lutte contre le changement climatique, plus particulièrement dans les domaines des politiques et mesures nationales, ainsi que dans celui des outils de flexibilité ;
- l'élaboration du Programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique (PNAEE), notamment par une contribution à sa rédaction et des chiffrages en termes d'investissements prévisibles, de gains économiques, énergétiques et carbone attendus.
- la mise en place de la fiscalité environnementale. Le principe d'une extension de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) aux consommations intermédiaires d'énergie a été annoncé en 1999 par le gouvernement. Cette "écotaxe" devra constituer un outil incitatif aux économies d'énergie tout en préservant la compétitivité internationale des entreprises. L'ADEME a conduit plusieurs études et évaluations visant à définir les marges de manœuvre en termes d'économies d'énergie et à fournir des indicateurs d'activité et de consommation d'énergie.

Les approches transversales

La prospective, l'expertise économique et l'évaluation

Indicateurs d'émissions de CO₂ par habitation en 1996 (base de données ODYSSEE)



> PARTICIPATION AU PROJET DE SCHÉMAS DE SERVICES COLLECTIFS DE L'ÉNERGIE (SSCE)

Dans le cadre de la mise en place des schémas de services collectifs créés par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durables du territoire du 25 juin 1999, l'ADEME contribue depuis deux ans à l'élaboration du schéma "énergie".

Après la première phase de concertation dans chacune des vingt-six régions de programme au cours du premier semestre de l'année 1999, le service économique de l'ADEME a été associé au groupe national de rédaction du SSCE piloté par la DGEMP (Direction générale de l'énergie et des matières premières). Ce travail a abouti en octobre 2000 à un document projet, soumis à une nouvelle consultation régionale pour une adoption par décret prévue à l'automne 2001.

Afin d'alimenter le débat au niveau régional de façon pérenne, des études sont menées dans plusieurs régions sur le thème de l'observation et de la planification énergétiques. Elles visent à améliorer la connaissance des consommations énergétiques régionales et locales, et à identifier les gisements technico-économiques des EnR et des programmes de maîtrise de l'énergie ainsi que les perspectives de développement de la MDE.

> DÉVELOPPEMENT D'INDICATEURS INTERNATIONAUX

L'ADEME, avec l'aide d'Enerdata, développe plusieurs projets visant à élaborer des indicateurs d'efficacité énergétique (IEE) et de CO₂ homogènes et comparables entre pays.

- Le projet ODYSSEE du programme SAVE regroupe seize équipes nationales de l'Union européenne. Piloté depuis 1992 par l'ADEME, ce projet définit, produit et interprète environ 300 indicateurs comparables pour l'ensemble des pays européens. La production d'indicateurs de CO₂ a été initiée en 2000, et une sélection d'une trentaine d'indicateurs établie par Eurostat a été officialisée par les États membres.
- Un projet pilote sur les IEE dans les pays d'Europe de l'Est (Hongrie, Bulgarie). Les résultats montrent que le transfert d'expérience fonctionnelle et l'ADEME devrait étendre en 2001-2002 le nombre de pays participants au projet.

L'ensemble de ces projets font l'objet d'une politique de dissémination très active dans les instances et colloques internationaux, de publications, de rapports et de cédéroms diffusés sur de nombreux sites Web, et de collaborations avec les organismes internationaux comme l'AIE.

> ÉVALUATION DES CONTENUS EN EMPLOIS DES INVESTISSEMENTS

Dans un premier temps, une étude a été menée à l'ADEME sur trois secteurs : bois, éolien et solaire. L'outil développé permet d'évaluer le nombre et le type d'emplois (ponctuels, durables, qualifiés...) créés ou maintenus associés à une opération, à partir des données de base, comme le montant investi ou la puissance installée. Cet outil pourra être étendu dans une deuxième phase aux autres énergies et aux programmes d'efficacité énergétique, notamment en collaboration avec l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec.

> DANS LE DOMAINE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET INDUSTRIELS

> ASSURER LE SUIVI DES MARCHÉS DES DÉCHETS

L'année 1999 a été marquée par une progression globale du marché des activités liées aux déchets de 4,4 % et un chiffre d'affaires de plus de 29 milliards de francs. Cette progression s'explique à la fois par l'évolution soutenue de l'activité économique qui a été à l'origine d'une production élevée de déchets, mais aussi par la croissance des marchés liés à la collecte sélective des ordures ménagères ainsi qu'à l'incinération. Elle s'est accentuée en 2000.

> PRÉVOIR LES INVESTISSEMENTS DÉCHETS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le "tableau de bord glissant de la gestion des déchets", mis en place en 1999, a été finalisé en 2000. Il permet de prévoir à l'horizon de cinq ans l'évolution des investissements des collectivités locales dans le domaine du traitement des déchets ménagers. Il sera utilisé pour la préparation de la politique de gestion des déchets de l'après-2002.

> MODÉLISER LA PRODUCTION ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS À LONG TERME

La réalisation d'un modèle de prospective long terme s'est poursuivie avec le laboratoire Erasme. L'objectif est de prévoir la composition et la quantité de déchets générés à l'horizon 2020. Dans ce cadre, trois études complémentaires ont été mises en place :

- la détermination par le CREDOC de "coefficients de contenus en déchets" (CED), ce qui permet d'analyser comment le poids des biens de consommation a évolué avec le temps par modification ou évolution des matériaux utilisés ;
- une caractérisation des configurations types de collecte sélective réalisée par le CIREC afin d'évaluer quels sont les critères influençant les performances de collecte.

> DANS LE DOMAINE DU MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

> ÉLABORATION D'UN RAPPORT ENVIRONNEMENT POUR LES ENTREPRISES

La pression croissante des actionnaires et de l'ensemble des parties intéressées (ONG, riverains, milieux financiers, médias...) amène les entreprises à établir une relation de confiance fondée sur l'ouverture et la transparence. Dans ce cadre, au-delà d'une stricte vision réglementaire et technique du management environnemental, le besoin de référentiels pour mesurer la performance environnementale de l'entreprise s'est fait ressentir. C'est pourquoi, associée au sein d'un groupe de travail regroupant LVMH, Ciments Calcia, Eco-pass, Gaz de France, l'Ordre des experts comptables, avec le soutien du MATE, l'ADEME a engagé, au côté des Amis de la Terre, l'élaboration des lignes directrices d'un rapport environnement.

Cet engagement dans un processus de reporting quantitatif s'inscrit dans un mouvement plus vaste de notation environnementale et sociétale des entreprises.

> PARTENARIATS ENTREPRISES/COLLECTIVITÉS LOCALES

Plus que jamais, l'intégration de l'entreprise au sein de son territoire d'accueil constitue un défi à relever tant pour les industriels que pour les collectivités locales. À ce titre, leur engagement respectif dans des méthodes de management environnemental (ISO 14001, EMAS, Charte d'environnement, Agenda 21...) les a amenés à la formalisation de partenariats.

Fort de ce constat, l'ADEME a donc souhaité analyser de façon approfondie comment des acteurs locaux ont su mener des démarches visant à la fois à une plus grande performance des entreprises et à un meilleur aménagement et développement de leur territoire (étude confiée à Économie et Humanisme). Par ailleurs, un travail spécifique a été réalisé afin d'étudier les facteurs de réussite et d'échec de tels partenariats entreprises/collectivités locales en matière d'environnement (étude confiée à Orée et Adage Environnement).

Les approches transversales

La prospective, l'expertise économique et l'évaluation

DANS LE DOMAINE DES SCIENCES SOCIALES ET COMPORTEMENTALES

L'ADEME mène diverses études sur les comportements et représentations des groupes sociaux afin d'optimiser les modes d'action et de rendre compte des besoins et des attentes des publics en matière de gestion de l'environnement et de maîtrise de l'énergie.

> APPRÉHENDER LA PERCEPTION DE L'EFFET DE SERRE PAR LE GRAND PUBLIC

En 2000, l'ADEME a initié une enquête sur la perception de l'effet de serre par le grand public, enquête qu'elle compte reproduire tous les ans. Cette enquête confirme que la compréhension des processus par le public est faible ; elle montre toutefois que le concept de l'effet de serre s'associe à des appréhensions fortes sur les catastrophes qui peuvent résulter du réchauffement de la planète (tempêtes, sécheresses, inondations...). Elle révèle que deux Français sur trois pensent que les modes de vie devront évoluer pour prévenir un changement trop rapide ou trop profond, et que la remise en cause de l'usage de la voiture est la première option de réponse identifiée.



> FAIRE PROGRESSER LE DÉBAT SANITAIRE DANS LES PROJETS D'IMPLANTATION DES INCINÉRATEURS DE DÉCHETS

La recherche menée par l'Application des sciences de l'action (ASCA) met en évidence que le thème de la santé constitue un sujet controversé sur le plan scientifique et un élément de radicalisation du débat.

Lors de l'élaboration d'un projet par les élus et les techniciens, les aspects sanitaires sont pris en compte uniquement sous l'angle réglementaire. Aussi, lors de l'enquête publique, lorsque l'argument sanitaire est mis en avant par les associations et devient un élément majeur du rapport de force, la méconnaissance du sujet de part et d'autre constitue un point de blocage. Les préconisations portent principalement sur l'implication plus en amont des populations et sur la nécessité de faire partager la connaissance scientifique en matière de problématique sanitaire.

L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE L'ADEME

L'année 2000 a vu la mise en place du nouveau système SAGA, qui permet un suivi technico-économique fin des activités menées par l'Agence, seule ou en partenariat. L'ADEME dispose ainsi d'un outil prévisionnel des impacts de ses activités.

Par ailleurs, la conduite d'évaluation des programmes, d'actions ou d'activités de l'Agence s'est poursuivie.

> LES PROGRAMMES R&D ÉNERGIE SUR LA PÉRIODE 1985-1995

Deux études d'évaluation de la R&D énergie sur la période 1985-1995 dans le domaine de l'industrie et celui du bâtiment ont été pilotées en 2000.

Le concept de réseau socio-technico-économique à la base de la programmation de la recherche a été choisi comme clé de lecture de l'activité R&D sur la période. Les conclusions sur la pertinence, l'efficacité et l'effectivité du soutien de l'ADEME à la R&D reposent ainsi sur l'étude en dynamique de l'évolution des réseaux entre 1985 et 1995.

Un travail de synthèse de l'ensemble des travaux d'évaluation concernant la R&D énergie (industrie et bâtiment susmentionnés, énergies renouvelables, transport...) est par ailleurs en cours de réalisation.

> ANALYSE STRATÉGIQUE SUR LA R&D DÉCHETS

Des groupes de travail associant des ingénieurs ADEME, des experts techniques et des personnalités sensibilisées à la problématique déchets ont été constitués pour réfléchir aux enjeux phares de la gestion des déchets à un horizon de quinze ans. Cette démarche, nourrie de comparaisons internationales, doit aboutir à l'identification de premiers enjeux R&D et servir de support à la programmation R&D de l'Agence dans le domaine des déchets.

Elle répond aux recommandations de l'évaluation du FMGD (Fonds de modernisation de la gestion des déchets) de "redéfinir les objectifs et la stratégie de R&D en partant essentiellement de la demande et des besoins dans le cadre d'une concertation élargie avec les différents acteurs".

> ANALYSE STRATÉGIQUE DU PROGRAMME FRANÇAIS ÉOLIEN

L'ADEME a entrepris une analyse stratégique du programme français éolien afin de tirer des enseignements des années passées. Cette étude a été menée en partenariat avec le secrétariat d'État à l'Industrie, le MATE et EDF. Elle visait plus particulièrement à mettre en lumière les retombées industrielles du programme éolien, ainsi qu'à mieux connaître les conditions d'insertion territoriale (économiques, sociales, environnementales) des projets éoliens. Les résultats seront utilisés pour la conception d'outils méthodologiques.

> ÉVALUATION DES ÉCO-GUIDES À DESTINATION DES TRÈS PETITES ENTREPRISES

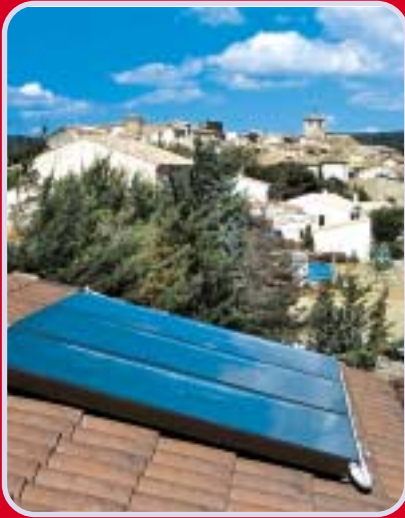
Afin d'infléchir le comportement des entreprises vers une meilleure prise en compte de l'environnement de nombreux documents sont parus - avec ou sans la participation de l'ADEME. Parmi ceux-ci figurent les "éco-guides". La plupart visent les très petites entreprises (artisans, petits commerces, petits services), cible sur laquelle l'ADEME cherche à intensifier son action.

Une évaluation lancée en 2000 a pour objectif de fournir des recommandations aux concepteurs des guides à partir de l'analyse des guides existants et de leur perception par les utilisateurs.

> ÉVALUATION D'UNE AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE

Une première évaluation d'une agence locale de l'énergie : Clé, a été menée en 2000, en partenariat avec la Ville de Rennes, afin de répondre à des exigences du programme européen SAVE II et de tirer les enseignements après quelques années de fonctionnement. L'évaluation montre l'utilité d'une agence de ce type, proche des collectivités et disponible pour renseigner le grand public. Elle met également en lumière les conditions de succès et les obstacles à contourner. Les résultats ont pu être utilisés pour le montage du réseau national des Points info énergie prévu par le Programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique.





Les approches transversales

L'action régionale

L'action régionale s'inscrit dans la logique d'un service public proche des préoccupations et des attentes des acteurs et décideurs locaux. Elle repose sur vingt-six délégations régionales et trois représentations présentes dans chaque région administrative, ainsi qu'en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Une interface légère (une direction et un service) localisée au siège de Paris en assure la coordination en relation avec les services centraux. Favoriser les échanges, mettre en cohérence les démarches des différents acteurs, appliquer les politiques nationales en s'appuyant sur les synergies d'intérêts locaux sont les enjeux et les fondements du travail régional. Au-delà d'une résonance et d'une impulsion internationales et nationales, la préservation de l'environnement et la lutte contre l'effet de serre dépendent du réalisme des projets et de la qualité des programmes mis en œuvre par les acteurs de terrain. En 2000, l'activité a été portée à un niveau jamais atteint à ce jour : 10 000 dossiers ont été traités, dont près de 3 000 au titre de la mission "bruit" et 87 accords de partenariats ont été signés avec des collectivités territoriales. Ainsi, le soutien à la politique des déchets s'est stabilisé à un niveau de plus de 820 MF, ne démentant pas la détermination des maîtres d'ouvrage à progresser vers les objectifs 2002 de la loi sur les déchets de 1992.

Les politiques d'efficacité énergétique et de promotion des énergies renouvelables ont atteint un premier palier significatif,

suite à la mise en place des dispositifs de relance élaborés en 1999.

Enfin, 2000 est l'année de négociation et de signature des contrats de plan État-ADEME-Régions et de première exécution de ces accords.

Finalisés dans les vingt-six Régions administratives, ces contrats vont permettre aux partenaires engagés de réunir plus de 9 milliards de francs d'aides publiques sur les sept années à venir pour impulser les politiques de développement durable et les concrétiser au niveau des territoires.

➤ UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

> LES ENGAGEMENTS FINANCIERS EN RÉGIONS : PLUS DE 1,4 MILLIARD DE FRANCS

Les engagements financiers des délégations régionales, qui s'élèvent à 1 434 MF pour l'année 2000, sont d'un niveau comparable à ceux de l'année précédente.

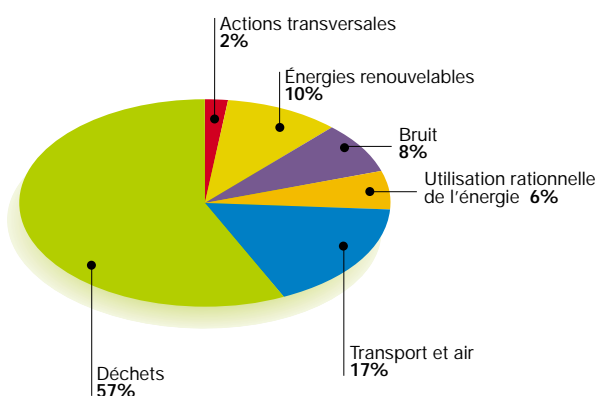
Ils représentent près des deux tiers des engagements totaux de l'ADEME et se sont orientés encore fortement sur la gestion des déchets à hauteur de 823 MF, soit 57 % du total.

Les engagements consacrés à l'utilisation rationnelle de l'énergie et au management environnemental sont en très nette progression. Le nombre de dossiers instruits par les délégations régionales est passé de 7 600 en 1999 à près de 10 000 en 2000.

En intégrant les contributions des partenaires mises en œuvre dans les contractualisations, les fonds mobilisés au titre des programmes soutenus par l'ADEME s'élèvent à 2 400 MF.

Action régionale : engagements 2000 par thème

	en MF
Déchets	823
Transport et air	239
Utilisation rationnelle de l'énergie	80
Bruit	118
Énergies renouvelables	142
Actions transversales	32
Total	1 434



> UNE ANIMATION RÉGIONALE POLYVALENTE

La direction de l'action régionale (DAR) et le service de l'action régionale (SAR) coordonnent l'activité des délégations régionales au quotidien dans la gestion des ressources humaines et budgétaires, participent et présentent les dossiers régionaux, notamment lors des réunions du Conseil d'administration et des Commissions nationales des aides (CNA), organisent et animent les rencontres périodiques de l'ensemble des délégués régionaux.

Les échanges entre délégations et direction en 2000 ont permis d'aborder des sujets d'organisation interne (les nouveaux outils informatiques, la réforme de la comitologie nationale à travers la mise en place de sept CNA spécialisées, l'élaboration d'un référentiel des métiers) et des problématiques comme la construction des partenariats avec les collectivités territoriales, l'aménagement et l'urbanisme, ainsi que l'élaboration de projets transversaux.

La polyvalence de ces actions menées au sein de la DAR, en concertation avec les directions, permet ainsi de veiller à une déclinaison optimale et adaptée des programmes définis dans le cadre du contrat de plan État-ADEME.

La DAR s'est également mobilisée pour le bon usage des nouveaux outils informatiques mis en place en 2000. Ainsi, elle participe à la cellule d'aide directe aux utilisateurs et s'investit dans l'élaboration des formations destinées à la pratique de ces outils. L'outil "portefeuille" mesure la pression budgétaire attendue au regard des dossiers prévisionnels et facilite la gestion en local des opérations prévues ; "gestion externe" est l'instrument-clé de suivi des contractualisations initiées par l'ADEME avec les collectivités territoriales (Conseils régionaux et généraux).

> L'ENRICHISSEMENT DES MOYENS HUMAINS EN RÉGIONS

Au 31 décembre 2000, les effectifs en délégations régionales s'élevaient à 378 personnes (en CDI et autres statuts, hors CDD) contre 299 un an plus tôt. Outre le renforcement des équipes qui s'ajoute aux cinquante-sept postes créés en 1999, cinq nouveaux délégués régionaux sont venus enrichir le capital humain de l'Agence.

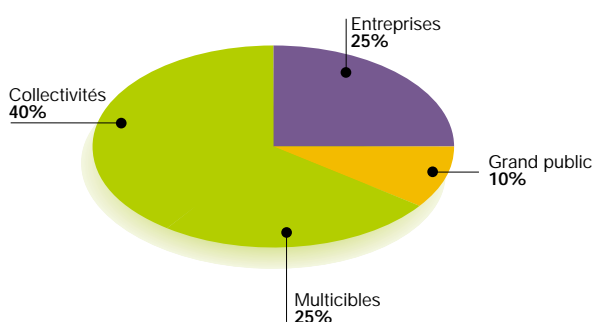
Les approches transversales

L'action régionale

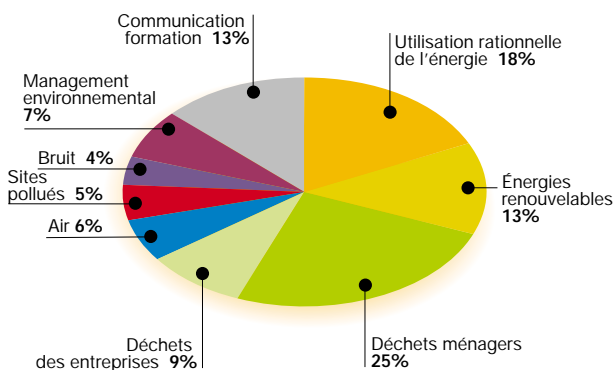
Afin d'assurer très en amont l'intégration des nouvelles recrues, la DAR a été un élément moteur de la formation interne, en intervenant activement dans les modules pédagogiques.

> L'ACTIVITÉ DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Répartition par cible



Répartition par thème



➔ DES CONTRACTUALISATIONS RENFORCÉES ET DURABLES

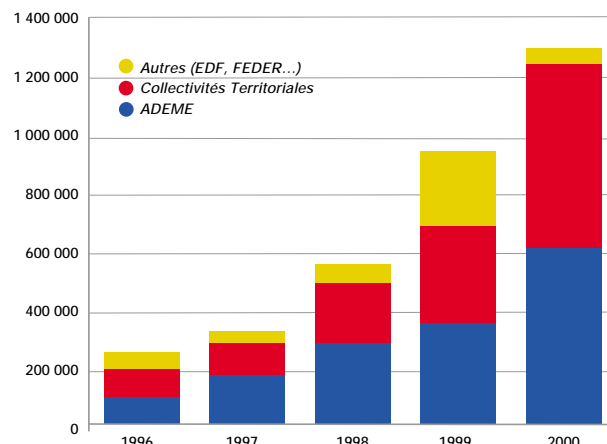
Un des axes forts de l'action régionale est sa capacité de collaboration avec les collectivités territoriales. Les vingt-six accords signés en 2000 pour sept ans avec les Conseils régionaux dans le cadre de la 12^{ème} Planification peuvent en témoigner, de même que les soixante-et-une conventions initiées avec des Conseils généraux ou gouvernements territoriaux.

Fonds contractualisés en 2000

En MF	Énergie	Déchets	Multi-thèmes	Total
ADEME	241	504		745
Conseils régionaux et territoires	195	396	58	649
Conseils généraux	11	236		247
Autres partenaires	47			47
TOTAL	494	1136	58	1 688

Contractualisations : évolution des engagements d'opérations de 1996 à 2000

en milliers de francs



Les contractualisations mises en œuvre témoignent de la force de proposition de l'ADEME et des initiatives qu'elle conduit avec ses partenaires afin de structurer et de programmer sur des territoires les politiques énergétiques et environnementales.

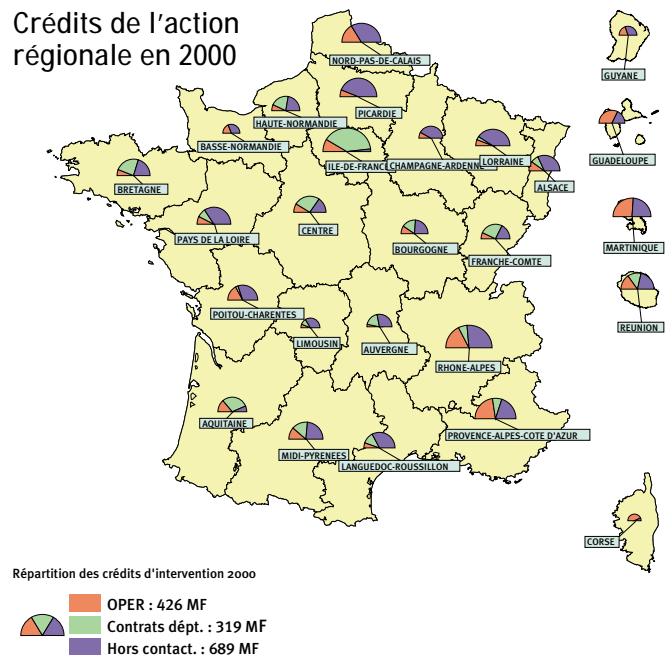
Globalement, les Conseils régionaux et généraux ont contractualisé près de 900 MF dans des programmes intéressant principalement les déchets, l'air, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables, l'ADEME ayant mobilisé aux côtés de ses partenaires 745 MF.

Au total, 1 688 MF, y compris les apports communautaires et d'autres organismes, ont été ainsi consacrés aux contractualisations en 2000.

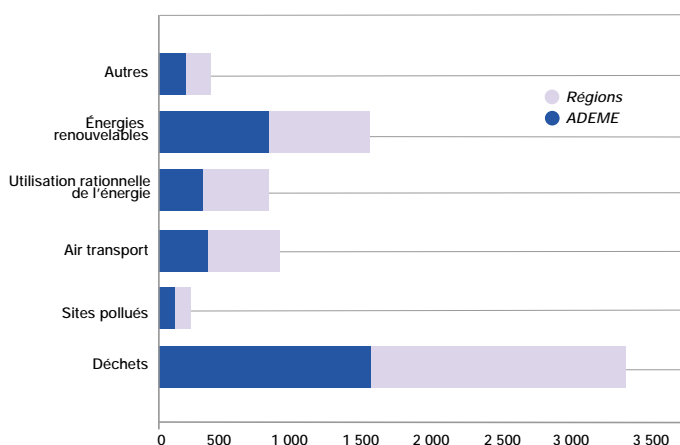
> 2000 : PREMIÈRE ANNÉE D'APPLICATION DES CONTRATS ÉTAT-ADEME-RÉGIONS

Les vingt-six accords-cadres régionaux annexés au CPER ont été engagés pour la période 2000-2006 au cours de l'année. Pour la plupart, ils ont abouti à une convention annuelle d'application déclinant les programmes thématiques pour 2000.

Crédits de l'action régionale en 2000

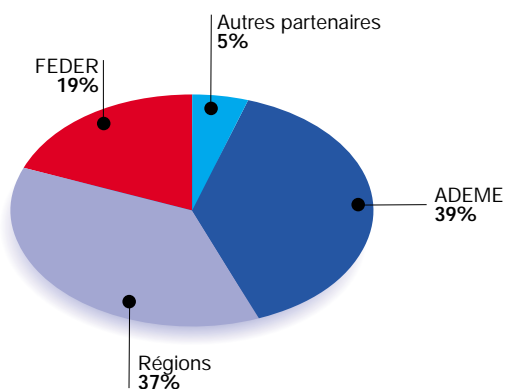


Contrats de plan État-Régions : financement ADEME et Régions



Total mobilisé sur la période 2000-2006 : 7 450 MF

Financements annexes aux contrats de plan État-Régions



Total mobilisé sur la période 2000-2006 : 9 860 MF

Les approches transversales

L'action régionale



Ils traduisent une volonté de démultiplier les politiques environnementales au plus près des acteurs en partenariat avec les Régions, mais aussi avec certains départements, certaines communautés urbaines et EDF dans les Régions d'outre-mer.

Pour la période 2000-2006, plus de 9 800 MF seront mobilisés sur ces politiques, répartis entre l'ADEME, les Régions, le FEDER, quelques Conseils généraux et EDF.

Les crédits engagés en 2000 par l'ADEME aux contrats État-ADEME-Régions s'élèvent à 426 MF.

Les thèmes essentiels portés par l'ADEME, qui font partie intégrante des programmes mis en place avec les Régions, concernent les politiques liées à la maîtrise de l'énergie, aux énergies renouvelables, aux transports, à la qualité de l'air (surveillance et actions sur les sources polluantes), à la valorisation des déchets et à leur élimination, au management environnemental des entreprises et des collectivités et aux actions de communication et de formation les concernant.

En première approche, l'effet de levier des aides publiques mises en place s'établit dans une fourchette de cinq à sept suivant les thématiques.

➤ STRUCTURER ET AMPLIFIER LES PARTENARIATS LOCAUX

Dans les domaines d'intervention de l'Agence (air, déchets, énergie), l'action régionale a pris un soin particulier à développer des relations constructives avec les acteurs en place.

> QUALITÉ DE L'AIR ET AASQA

En matière de qualité de l'air, l'ADEME a poursuivi son rôle de conseil technique auprès des trente-neuf AASQA (Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air) pour leur programme d'équipement, d'extension et de diversification des réseaux de surveillance.

L'amélioration de la qualité de ces réseaux prend actuellement une importance particulière avec le renforcement des exigences des directives européennes sur la qualité de l'air et la nécessité pour les collectivités locales de disposer de données fiables pour élaborer et évaluer les plans de déplacement urbains (PDU) et les plans régionaux de la qualité de l'air (PRQA) dont elles ont la charge.

> DÉCHETS : LES PREMIERS CONTRATS TERRITORIAUX

Ces contrats, mis en place par l'ADEME en 1999 à titre expérimental, sont entrés en phase opérationnelle en 2000. Quatre ont été finalisés, d'autres sont en préparation. Cette première phase, qui s'achèvera fin 2001, comprendra vingt contrats territoriaux.

Cette démarche, en adéquation avec la logique de pays et d'agglomération, intègre des composantes transversales en prenant en compte le développement local, l'emploi, la gestion des ressources et des rejets et les transports.

La politique globale de gestion des déchets répond ainsi aux critères du développement durable à un échelon infra-régional.

Le succès d'une telle opération repose notamment sur la qualité des actions d'animation conduites par le chargé de missions recruté par la collectivité locale et cofinancé par l'ADEME. Cette animation a pour objectif de réunir les différents acteurs socio-économiques,

permettant ainsi de lier les logiques d'actions publiques et privées afin d'optimiser les investissements.

Les différentes opérations retenues sont mises en réseau afin de faciliter les échanges d'expériences.

> MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES : LES COMPÉTENCES S'ORGANISENT

Dans ce domaine, les efforts consacrés à l'organisation de projets d'actions conjointes avec les différents acteurs nationaux et locaux ont été plus nombreux. La volonté gouvernementale de relance de ces politiques concourt très positivement à la remobilisation de réseaux d'acteurs.

Les bases d'un travail commun entre la MIES (Mission interministérielle de l'effet de serre), la DATAR et l'ADEME ont été élaborées. Il s'agit principalement de renforcer un travail pédagogique de terrain pour faire apparaître et rendre lisible la régionalisation des objectifs du plan national de lutte contre le changement climatique au travers de l'application des contrats État-ADEME-Régions. Ce projet devrait aboutir en 2001.

- Un accord-cadre national entre le Réseau des agences régionales de l'énergie (RARE) et l'ADEME a été élaboré et signé en vue d'harmoniser et de consolider les collaborations, tant au niveau régional que national. Dans cet esprit, plusieurs groupes de travail mixtes et thématiques ont été mis en place.
- L'ADEME s'est également positionnée comme co-animateur, avec les AIVF et Énergie-Cités, du réseau des Agences locales de l'énergie. Les Agences, au nombre de douze en 2000, s'organisent et se structurent avec son appui technique et financier : mise en place d'une politique de communication, formation des équipes en place, développement d'outils techniques pour améliorer l'efficacité des services proposés.
- Par ailleurs, l'ADEME et la Fédération nationale des parcs naturels régionaux se sont rapprochées pour établir un accord cadre national.
- Enfin, l'ADEME, au cours de l'année 2000, a contacté différents partenaires locaux avec l'appui du CLER (Comité de liaison des énergies renouvelables) pour recenser et déployer à partir de chaque Région administrative un réseau maillé et cohérent d'information grand public.

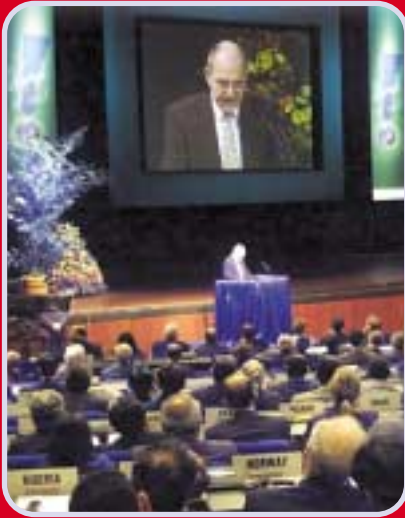


> UN RÉSEAU D'INFORMATION ET DE CONSEIL DE PROXIMITÉ

Avec la relance de la communication de l'ADEME en direction du grand public, les délégations régionales se sont beaucoup investies aux côtés des relais de proximité (associations, Agences locales de l'énergie...) et une dynamique d'interventions et d'échanges renforcée s'est mise en place.

Près de quatre-vingt relais ont été recensés, et une quarantaine d'entre eux spécialisés dans l'information et le conseil des particuliers ont démultiplié cette offre de services au second semestre.

Ce travail constitue ainsi une base solide pour le développement d'un réseau d'information et de conseil de proximité sur la maîtrise de l'énergie, dont la mise en place, en 2001, a été officialisée en décembre 2000 par le Programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique.



Les approches transversales

L'action internationale

L'ADEME a défini quatre objectifs essentiels au niveau international : la préparation de la mise en œuvre des accords internationaux sur le changement climatique et le développement durable, le renforcement de la contribution française à la construction européenne, la participation à la coopération avec les pays du Sud, la promotion des technologies et du savoir-faire français sur les marchés porteurs. Parmi les tendances fortes de l'année 2000, on retiendra :

- l'accélération des politiques d'efficacité énergétique et de promotion des énergies renouvelables, suite au renchérissement du prix du pétrole ;
- la croissance des marchés de l'éco-industrie et de la gestion rationnelle de l'énergie dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), les pays émergents et les pays en développement ;
- la privatisation des services publics (eau, déchets, énergie, transport) qui nécessitent des technologies et des méthodes nouvelles, points forts des groupes industriels et des bureaux d'études français.

2000 a été aussi pour la France l'année de la présidence de l'Union européenne et a entraîné pour l'ADEME une sollicitation importante de son expertise technique.

La France a œuvré en priorité dans la lutte contre l'effet de serre et la préparation de la conférence de La Haye sur le changement climatique. Elle a fait notamment avancer les dossiers communautaires concernant le bruit, les déchets,

la qualité de l'air et l'énergie avec la directive sur la promotion de l'électricité produite à partir des sources d'énergies renouvelables. L'implication de l'ADEME dans les programmes communautaires a été renforcée, en particulier dans le cadre du 5^{ème} PCRD (Programme cadre de recherche de développement technologique et de démonstration) et de l'élargissement de l'Union européenne en direction des PECO. En ce qui concerne les pays tiers, les actions se sont concentrées sur la gestion de l'environnement urbain et l'électrification rurale décentralisée, avec une priorité sur la zone euro-méditerranéenne.

La direction de l'action internationale de l'ADEME a été dotée d'un budget de 13,25 MF, auquel il faut ajouter le concours des autres directions. Des financements extérieurs ont été mobilisés, correspondant à un montant total de contrats signés en 2000 de 44,5 MF, dont plus de 75 % sont destinés aux partenaires de l'Agence associés à la mise en œuvre de ces projets internationaux.

EN EUROPE ÉLARGIE

La participation de l'ADEME aux politiques majeures de l'Union européenne a essentiellement porté sur l'élargissement aux PECO, la contribution à plusieurs négociations internationales, dont celle sur le changement climatique, et le renforcement de la compétitivité des entreprises.

> ANIMER LES JUMELAGES INSTITUTIONNELS À L'EST

En ce qui concerne l'élargissement de l'Union européenne, le programme de jumelage entre organismes d'État pour la reprise de l'ac-

quis communautaire environnemental est entré en phase opérationnelle. Ce programme a vocation à rapprocher la réglementation des pays candidats de celle des pays membres. Il contribuera à la croissance du marché des éco-industries, notamment avec le fonds communautaire de préadhésion (instrument structurel de 500 millions d'euros par an sur six ans).

En 2000, l'ADEME a démarré, aux côtés de partenaires européens, un jumelage avec la Hongrie sur les déchets, après ceux lancés en 1999 avec la Bulgarie et la Pologne. Deux agents de l'ADEME assurent les fonctions de conseillers préadhésion à Budapest et à Varsovie au sein des ministères locaux de l'Environnement et s'appuient sur des réseaux d'experts qui favorisent les échanges entre homologues des pays concernés. En outre, l'Agence a été retenue pour un nouveau jumelage avec la Roumanie portant sur les instruments financiers de l'environnement.

Enfin, l'ADEME s'applique à associer des partenaires des pays candidats à la réalisation de projets européens dans le cadre des programmes européens SAVE, ALTENER, LIFE, 5^{ème} PCRD et LEONARDO.

> INTERVENIR EN TANT QU'ACTEUR DU PROGRAMME EUROPÉEN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE...

L'année 2000 a vu la préparation du Programme européen sur le changement climatique (PECC) et du livre vert relatif à la mise en place d'un système communautaire sur les permis négociables, qui vise à mettre en cohérence les règles de concurrence et de marchés intérieurs. L'ADEME participe à deux des groupes de travail du PECC : transport et demande d'énergie.

> ... ET DES AUTRES PROGRAMMES EUROPÉENS

L'Agence s'est mobilisée sur des actions pré-réglementaires de diffusion ou d'information.

Dans le cadre de SAVE II, 7 projets ont été retenus pour un montant d'environ 1,5 millions d'euros, dont la conférence sur l'efficacité énergétique dans l'habitat à Naples avec le Club E'R. Dans le cadre du programme ALTENER, l'ADEME a organisé avec succès à Toulouse la conférence bi-annuelle sur le développement des énergies renouve-

lables dans l'Union européenne, ainsi que deux séminaires de contractants européens sur la garantie des résultats solaires et les biocarburants. En tant que partenaire de l'Association européenne pour les matières premières renouvelables (ERRMA), elle a participé activement aux travaux de la Commission européenne sur l'apport de la chimie du végétal dans la lutte contre l'effet de serre.

Elle a également assuré la coordination européenne de la troisième journée "En ville, sans ma voiture" (programme LIFE) qui a connu un écho grandissant avec la participation de huit cents villes à travers toute l'Europe.

L'ADEME a poursuivi son mandat de point de contact national (PCN) sur le programme "Énergie-Environnement" du 5^{ème} PCRD et a assuré la diffusion de l'information sur le PCRD auprès des acteurs français. Elle a coordonné l'animation du consortium des huit organismes "PCN (points de contacts nationaux) relais".

La coopération avec les réseaux européens se poursuit activement, notamment avec le Club E'R et le réseau OPET, en partenariat avec la Commission européenne. L'ADEME a resserré ses liens avec ses homologues, en Espagne concernant les instruments financiers appliqués à la cogénération et à l'éolien, et en Allemagne sur le thème des sites pollués et du montage de projets communs dans le cadre du 5^{ème} PCRD. La création de la nouvelle Agence fédérale allemande de l'énergie permettra de renforcer ces collaborations.



Les approches transversales

L'action internationale

L'Agence a continué de s'impliquer dans des actions d'assistance technique soutenues par le programme TACIS en Ouzbékistan et en Géorgie. La coopération avec la Russie a trouvé un nouvel élan avec le sommet de Paris organisé dans le cadre de la présidence française pour lancer un "partenariat énergétique" entre l'Union européenne et la Russie. Un nouveau projet TACIS a démarré en soutien à la Ville de Moscou, afin de mettre en place des délégations de services publics dans les domaines de la gestion des déchets et du chauffage urbain.

DANS LES PAYS TIERS

En 2000, l'ADEME a apporté un appui fort à la délégation française dans la préparation de la 9^{ème} conférence de la Convention du développement durable, centrée sur le thème de l'énergie. Elle a en effet animé le groupe d'experts européens qui a préparé la proposition publiée par le Conseil et défendue par l'Union européenne. Ce document présente les principes fondateurs qui permettent à chaque pays de définir sa politique de l'énergie pour un développement durable et fournit des exemples d'application, domaine par domaine.

La France, représentée par le Directeur général de l'ADEME, a contribué activement aux travaux de la Task Force mise en place en juillet 2000 par le G8 afin de proposer des recommandations concrètes en faveur d'une utilisation accrue des énergies renouvelables dans les pays en développement.

> PRIORITÉ RÉAFFIRMÉE À LA ZONE EURO-MÉDITERRANÉENNE

Au niveau multilatéral, l'effort de l'ADEME a d'abord porté sur la coopération avec l'association MEDENER, renforcée par l'adhésion de la Jordanie. Cette association méditerranéenne des agences nationales de maîtrise de l'énergie a conforté son rôle d'interlocuteur de la Commission européenne et participe officiellement aujourd'hui à des manifestations comme le 3^{ème} forum euro-méditerranéen de l'énergie.

L'Agence a également pris part à de nombreuses initiatives sur les énergies renouvelables, comme le programme de promotion des investis-



sements dans le cadre de la conférence ministérielle sur l'énergie en Méditerranée ou le forum européen d'affaires au sultanat d'Oman.

Dans le domaine de la gestion et du traitement des déchets urbains, elle a élaboré un programme régional visant la création d'un réseau d'opérateurs.

Au niveau bilatéral, l'ADEME a conforté l'effort entrepris sur ses thèmes prioritaires de coopération. Plusieurs délégations régionales se sont associées à ces actions, comme la Picardie et la Basse-Normandie en Algérie, Midi-Pyrénées au Liban ou Provence-Alpes-Côte d'Azur en Tunisie.

> LES ACTIONS EN MATIÈRE DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

L'ADEME a développé ses interventions depuis l'assistance à l'élaboration de politiques nationales jusqu'aux programmes pilotes et aux opérations de démonstration, en poursuivant, à l'échelle locale, des objectifs de développement et d'environnement et, à l'échelle globale, des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les actions les plus significatives sont menées en partenariat avec le FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial) et ont fait l'objet de propositions au titre de la phase pilote des mécanismes de Kyoto.

Efficacité énergétique dans le bâtiment

Dans ce domaine, deux opérations ont été menées avec le soutien financier du FFEM.

- L'opération la plus importante en Asie vise à apporter une expertise aux concepteurs chinois afin d'améliorer les performances énergétiques de leurs projets. Des opérations de démonstration ont été identifiées à Harbin et Shenyang (financement 3,5 MF). À titre d'exemple, à Harbin, les opérations acceptées permettront de réduire les consommations d'énergie liées au chauffage de 50 % pour un surcoût au mètre carré limité à 6 %.
- Au Liban, le projet visant d'importants programmes de construction (au total 20 000 m² de logements en démonstration) a achevé sa première phase. Trois immeubles (3 700 m²) sont exploités et la mise au point de mesures incitatives (guides méthodologiques, outils financiers, formations) est en cours de préparation avec l'Association libanaise pour la maîtrise de l'énergie (ALME). Les soutiens accordés s'élèvent à 5,7 MF.

Maîtrise de la demande d'électricité

- Dans les territoires palestiniens, la diffusion de 20 000 réfrigérateurs-congélateurs performants a été engagée avec le concours d'un financement FFEM de 11,8 MF. Le projet vise à réduire d'un facteur 2 à 3 la consommation d'électricité par rapport aux appareils d'occasion actuellement utilisés.
- En appui aux politiques développées par les agences locales, des campagnes de mesure de consommations liées aux usages spécifiques de l'électricité ont été cofinancées en Algérie et en Palestine.
- Dans le cadre de l'accord ADEME/EDF, les tests de lampes fluocompactes en conditions éprouvantes de température ont été poursuivis au Mali avec, à terme, un objectif de grande diffusion.

Avec le programme communautaire ASIA ECOBEST, l'ADEME a sensibilisé les responsables d'une chaîne d'hôtel du Vietnam à la gestion de l'environnement et de l'énergie. Les premiers résultats montrent une réduction de consommation énergétique de 25 % par an. La démarche engagée sert maintenant de base au développe-

ment d'un label vert qui pourrait s'étendre aux autres pays de la région (Laos et Cambodge).

> L'ÉLECTRIFICATION RURALE DÉCENTRALISÉE

L'électrification hors réseau constitue un facteur important de progrès dans les pays en développement. L'ADEME y contribue en favorisant l'émergence de compétences locales et la diffusion de moyens adaptés.

- Le renouvellement de l'accord-cadre ADEME/EDF a permis de consolider les concepts de centres communs d'activités (pour la fourniture aux populations de moyens d'éclairage, de communication et de réfrigération), de sociétés de services décentralisés et de GECCO (mini-réseaux alimentés par groupes électrogènes). Les pays concernés sont le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali.
- Le FFEM a approuvé un projet en Égypte portant sur l'efficacité du pompage, l'irrigation et l'électrification hors réseau en zone désertique, accompagnant un programme d'installation de 1 100 foyers.
- Les opérations en collaboration avec la FONDEM (Fondation énergies pour le monde) ont également connu un développement important. Elles ont été axées sur l'électrification de sites isolés au Vietnam et de neuf dispensaires à Madagascar, et sur l'irrigation pour les cultures maraîchères au Sénégal.
- L'ADEME a lancé une coopération avec le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) pour l'amélioration de plateformes multiservices en Afrique, produisant l'électricité ou la force motrice nécessaire à des usages productifs (transformation des produits agricoles, pompage, artisanat...).



Les approches transversales

L'action internationale

- En Inde, l'ADEME a signé un protocole de coopération avec le ministère des énergies renouvelables et contribue au développement de projets visant soit la sécurisation du pompage d'eau potable au moyen d'installations photovoltaïques raccordées en bout de ligne, soit le pompage et le traitement de l'eau en site isolé.

- Un effort important a été réalisé dans le domaine de la formation.

À Valbonne, les stages "Photon" se sont poursuivis. À Marrakech, une plate-forme mobile de formation à l'utilisation de générateurs photovoltaïques et hydroélectriques a été mise en place avec le CDER, et des formations de formateurs pour les installateurs (UFE-RIPRO) ont été réalisées en appui au "PV MTI" (Photovoltaic Market Technology Initiative de la Société financière internationale) visant la fourniture de 50 000 kits solaires. En collaboration avec l'UNESCO, une plate-forme de formation à l'utilisation de systèmes photovoltaïques a été livrée au Zimbabwe.

> L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Face à la demande croissante en matière d'environnement urbain, l'ADEME développe ses interventions et met en place un réseau de partenaires français et locaux, en particulier dans le domaine du traitement des déchets, de la pollution atmosphérique et du transport urbain.

- À Hô Chi Minh-Ville, l'ADEME a contribué, avec des opérateurs locaux, à la réalisation d'un inventaire détaillé des sources de pollution atmosphérique. Cet inventaire s'intègre à la réflexion des autorités locales sur les moyens à mettre en œuvre pour réduire ces émissions, notamment dans le domaine des transports. La concertation entre les différents acteurs concernés se met en place afin de développer une nouvelle approche plus orientée vers la maîtrise de la demande.

- Dans le secteur des déchets, l'Agence et ses partenaires ont développé un savoir-faire pour la mise en place d'une stratégie de traitement biologique des déchets urbains dans les pays en développement. Dans le cas de la station de compostage d'Agadir au Maroc, un important programme d'accompagnement a été proposé, notamment en matière de contrôle de la qualité des composts et de valorisation agronomique.



- En Asie, l'Agence a contribué à la réalisation d'une étude financée par le FASEP pour l'amélioration de la gestion et du traitement des déchets à Calcutta et Bhubaneswar. Les entreprises fédérées par l'ADEME ont pu présenter une offre cohérente. Les coopérations institutionnelles et techniques ont en outre favorisé l'implantation d'entreprises sur le marché des déchets ménagers à Taiwan et Hong Kong.

- En Amérique latine, la coopération institutionnelle sur la gestion et le traitement des déchets au Mexique et au Brésil a favorisé le lancement d'un important programme d'implantation de l'éco-industrie française. Au Brésil, des missions d'identification avec le CFME-ACTIM ont permis de préparer un programme d'assistance et d'implantation de la technologie française sur le traitement des déchets urbains de sept villes dans la moitié nord du pays. Le traitement des déchets de l'exploitation des hydrocarbures a également fait l'objet d'une coopération fructueuse.

➤ LA MOBILISATION DES CRÉDITS INTERNATIONAUX

La cellule expertise et projets internationaux a poursuivi son action d'information et de soutien pour le montage de projets internationaux mobilisant des ressources externes. Les contrats concernent principalement le secteur de l'énergie (64 %), mais celui de l'environnement progresse, en particulier le thème des déchets qui devient un

axe fort de partenariat avec les pays de l'Est candidats à l'adhésion (jumelages institutionnels) et ceux du pourtour méditerranéen.

Les opérations en cours se situent dans le prolongement des actions conduites au niveau national et s'appuient principalement sur des financements ou cofinancements communautaires.

Elles témoignent de la volonté de rechercher en permanence l'effet levier maximal pour valoriser le savoir-faire de l'ADEME et celui des opérateurs français, et favoriser les échanges d'expériences.

Un comité de projets internationaux (COPI) a été créé en 2000 pour sélectionner les projets au vu de leur intérêt stratégique et de leurs retombées pour l'ADEME et son réseau de partenaires.

> LA PROMOTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Le Club ADEME International a franchi une nouvelle étape en 2000 avec cinquante-quatre adhérents, soit une progression de 15 %. Un effort substantiel a été consacré à la communication afin de fournir à l'offre française une capacité d'intervention sur le marché international, qui soit organisée pour répondre rapidement à la demande étrangère. La réalisation en 2000 du cédérom de présentation de l'offre de 520 entreprises éco-technologiques contribue à la mise en place d'une stratégie globale incluant les modalités de transfert de technologies et constitue un atout nouveau pour l'export. Afin de conforter cette dynamique, deux études sur l'analyse de l'offre ont permis de mieux identifier les points forts et les faiblesses de l'éco-industrie française, ainsi que les programmes spécifiques d'aides à l'export créés par les différents pays concurrents. Ces initiatives, menées en coordination avec les ministères de l'Environnement, des Affaires étrangères et de l'Industrie, et avec les partenaires de l'ADEME (CFCE, DREE...) sont à la base de la politique française sur l'exportation du savoir-faire éco-industriel qui sera élaborée en 2001 sous forme d'un plan export.

De nombreux supports d'aides à la diffusion de ce savoir-faire ont été utilisés, comme le salon POLLUTEC 2000 à Lyon, et les exposi-

tions et colloques internationaux sur l'environnement (Asie, Amérique latine, PECO et pays du Maghreb) organisés dans le cadre de l'accord CFME-ACTIM/OIE/ADEME.

Enfin, une nouvelle procédure d'Identification des projets énergétiques éligibles à des financements internationaux (IPEEFI) a été relancée pour mobiliser les entreprises du secteur.

> LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE

Dans le domaine scientifique, la direction de l'action internationale et la direction scientifique, avec un budget de 4 MF, coopèrent sur des actions de formation par la recherche, sur la constitution de réseaux et sur des échanges ou du soutien à des organismes AIT (Asian Institute of Technology). L'assistance technique et la veille technologique (particulièrement sur le Japon), ainsi que des études (air, déchets, management environnemental, énergie) apportent un appui à la diffusion du savoir-faire scientifique et technique. La collaboration engagée avec les universités françaises a été poursuivie, notamment en Chine, au Maroc et en Tunisie, en Roumanie. Enfin, le deuxième séminaire scientifique franco-japonais sur les déchets (Tsukuba) organisé avec le concours de la direction des déchets municipaux a réuni des scientifiques et des industriels sur les méthodes de collecte et les procédés de traitement.





Les approches transversales

La formation externe et les emplois nouveaux

Les missions de formation externe et d'emploi de l'ADEME s'articulent autour de trois axes principaux :

- les programmes de formation continue en accompagnement des missions sectorielles et programmes opérationnels ;
- les programmes d'éducation à l'environnement et de formation initiale professionnelle ;
- les programmes de développement d'emplois émergents, la consolidation et la pérennisation des emplois jeunes.

En 2000, la priorité a été donnée à la conception et au développement d'investissements de formation en accompagnement des programmes d'actions sectorielles de l'ADEME dans les domaines de la gestion des déchets ménagers, de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Ces dispositifs nouveaux, qui incluent la recherche de partenariats institutionnels en matière de formation, concernaient principalement les décideurs et cadres opérationnels des maîtres d'ouvrage (accompagnement des investissements), les concepteurs et bureaux d'études (procédures d'aides à la décision) ainsi que les opérateurs et relais (accompagnement des projets territoriaux).

➤ ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS

> ENRICHISSEMENT DU MODULE "GESTION ET OPTIMISATION DES DÉCHETTERIES"

Les données économiques, l'accroissement des déchets acceptés ainsi que des progrès organisationnels ont justifié l'enrichissement du module de formation spécifique.

Entre 1997 et 2000, plus de vingt stages ont été organisés en partenariat entre les délégations régionales de l'ADEME et du CNFPT (environ 350 cadres et techniciens de collectivités ont été formés). Les formations nouvelles seront mises en œuvre dès le second semestre 2001.

> CRÉATION D'UN CYCLE DE FORMATION "VALORISER LES BIO-DÉCHETS"

La gestion des déchets organiques étant une priorité, des cycles de formation ont été créés sur les thèmes suivants :

- conception d'un projet de collecte, de compostage et d'utilisation des composts (module de formation générale) ;
- indicateurs pour la conduite et le suivi des opérations de collecte et de compostage des déchets des ménages (responsables opérationnels de collectivités, maîtres d'ouvrage) ;
- accompagnement, suivi et évaluation de programmes bio-déchets en cours (formation-action dont QUALORG...).

➤ ACCOMPAGNER LA RELANCE DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

> DANS L'INDUSTRIE

Trois projets de formation complémentaires ont été engagés, destinés aux bureaux d'études et ingénieurs spécialisés des centres techniques (sur les procédures d'aides à la décision), aux industriels et cadres opérationnels d'entreprise (sur les choix des investissements maîtrise de l'énergie, études de faisabilité) et aux formateurs avec mise à disposition de supports pédagogiques.

La recherche d'accords de partenariat avec les organismes de formation et les centres techniques industriels a été privilégiée.

> DANS L'HABITAT

Une formation d'une durée complète d'une semaine est proposée aux personnels spécialisés des services d'action sociale, aux gestionnaires de patrimoines immobiliers et à des conseillers énergéticiens. Elle a pour objectif de permettre de repérer les dysfonctionnements

liés aux bâtiments, aux équipements et/ou aux comportements et de proposer des solutions appropriées.

En 2000, quatre stages de formation, à recrutement national, ont été organisés (cinquante-cinq participants dont trente-cinq travaillant dans des services d'action sociale, quatorze dans des services d'information en habitat et/ou d'énergie, six dans des organismes de logements sociaux...).

> PROMOTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

> PREMIÈRE RENCONTRE DES ANIMATEURS D'OPÉRATIONS BOIS-ÉNERGIE

En accompagnement du cycle de formation (1998/1999) consacré à l'exercice du métier de conseil et de promotion du bois-énergie auprès de maîtres d'ouvrage de collectivités et du tertiaire, privé et public, l'Agence a organisé, en mars 2000, la première rencontre annuelle de formation des animateurs.

Cette rencontre, à laquelle participaient des responsables sectoriels de l'ADEME, a porté sur les échanges d'expériences d'opérations réalisées et des pratiques d'action professionnelle. Elle a rassemblé trente participants (soit plus des deux tiers de la totalité des animateurs recensés).

> PLAN SOLEIL : FORMER LES INSTALLATEURS

La formation des artisans et installateurs de chauffe-eau individuels (CESI) constitue une obligation préalable à l'adhésion à la charte QUALISOL des professionnels ne justifiant pas leur appartenance à un réseau reconnu (constructeurs...) ou d'une expérience acquise validée par l'ADEME.

En 2000, sur les 450 installateurs référencés, plus de 250 ont ainsi été formés. De plus, au niveau de chacune des régions concernées, un soutien technique a été apporté à la réalisation de la première installation.

La formation permet surtout aux professionnels d'inclure le CESI dans leur offre de services et de garantir à leurs clients une prestation de qualité.



> ACTIONS GÉNÉRALES

> ÉLABORATION D'UN PLAN D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Ce programme vise à accompagner les acteurs de "l'éco-citoyenneté", ainsi qu'à recenser, évaluer et promouvoir les dispositifs existants, à développer des actions partenariales avec les réseaux associatifs spécialisés et les structures et organismes d'enseignement général.

Le recensement de ces dispositifs a débuté en novembre 2000 et les résultats devraient être publiés à l'occasion du deuxième sommet francophone de l'Éducation à l'Environnement qui se tiendra du 19 au 23 novembre 2001 en France.

Enfin, l'ADEME a participé avec le ministère de l'Éducation nationale et l'Académie des sciences à la validation technique et pédagogique d'un cédérom "Que deviennent les déchets ?".

Depuis la rentrée de septembre 2000, cet outil multimédia est mis à la disposition des enseignants d'écoles élémentaires (cours moyen).

> CONSOLIDATION ET PÉRENNISATION DES EMPLOIS NOUVEAUX

L'ADEME a poursuivi son activité de conseil et d'expertise auprès des ministères de l'Emploi et de l'Environnement, soutenu les activités des réseaux régionaux "emplois-jeunes environnement" animés par les DIREN, et participé à plusieurs colloques (en juin 2000 à Paris, et en octobre 2000 à Lons-le-Saunier...).



Les approches transversales

L'information et la communication

Dès 1999, l'ADEME a préparé, selon les orientations définies dans son plan d'entreprise, un renforcement des actions de sensibilisation en direction de larges couches de la population, pour favoriser la mobilisation des citoyens sur les thématiques environnementales et énergétiques. Deux campagnes de communication grand public ont ainsi été lancées en 2000 : l'une, dans cinq régions du Sud de la France, pour la promotion du Plan Soleil ; l'autre, au niveau national, mettant en perspective les progrès déjà obtenus et encore à accomplir dans les domaines de l'énergie, des déchets, de la lutte contre la pollution de l'air, et proposant des pratiques individuelles et collectives nouvelles. Ces actions ont été menées tout en renforçant les relations presse et la qualité de l'information technique en direction des partenaires de l'Agence, des décideurs et des techniciens des collectivités et des entreprises. Le service communication, réorganisé et renforcé en fonction de ces objectifs, a ainsi élargi ses modes d'intervention pour répondre aux attentes de la société.

➤ CAMPAGNES ET ACTIONS EN DIRECTION DU GRAND PUBLIC

Dans le cadre du programme HÉLIOS 2006, la campagne "Plan Soleil", qui s'est déroulée d'avril à juin 2000, a inauguré cette prise de parole en direction du grand public.

Elle devait relancer le marché du solaire thermique et plus précisément du chauffe-eau solaire individuel en métropole, en s'appuyant sur les aides de l'ADEME aux particuliers. Cinq régions du Sud ont été retenues - Corse, PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et

Rhône-Alpes - où les conditions de relance de la demande étaient réunies, en termes d'offre de matériels, de services et de formation des professionnels.

Un dispositif associant des annonces publicitaires sur les chaînes de télévision régionales, un numéro vert et des diffusions de plaquettes a favorisé la commande de 800 chauffe-eau solaires individuels et les demandes d'aides auprès de nos délégations régionales. Ce marché qui était inférieur à 100 installations annuelles sur l'ensemble du territoire métropolitain les années précédentes a ainsi véritablement décollé. La réussite de l'opération a permis de programmer l'extension de ce dispositif de communication à dix régions en 2001.

Début octobre 2000, l'ADEME a lancé, au niveau national cette fois, une campagne de communication tous publics, sous la signature "Réconcilions progrès et environnement", destinée au grand public, mais aussi aux industriels et aux collectivités locales, sur ses trois thèmes prioritaires :

- la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables ;
- la gestion des déchets ;
- la lutte contre la pollution de l'air, en particulier dans sa composante transports.

Cette campagne de communication d'intérêt général, sous forme d'annonces dans la presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle d'octobre à décembre, renvoyant sur un numéro azur, a visé, au-delà d'une sensibilisation importante de la population aux problématiques environnementales, à renforcer l'adhésion des citoyens en les informant sur les avancées déjà faites, en leur expliquant les progrès qui restent à faire collectivement, dans le cadre des politiques publiques et des engagements internationaux de la France, en leur donnant enfin des perspectives pratiques, traduites en actes individuels et collectifs.



Les mesures d'impact effectuées par la SOFRES ont fait ressortir un taux d'agrément de 70 % de la part du public.

Première campagne d'envergure de l'ADEME depuis 1992, elle a redonné à l'Agence une position d'émetteur de messages généraux et pratiques, qui renforce ses actions en faveur de la mise en œuvre des politiques publiques.

Ces actions de communication ont nécessité la production d'outils permanents d'information des publics, pour répondre aux demandes :

- lancement d'une nouvelle collection de fiches pratiques grand public (onze titres parus, trente en préparation) sur les déchets des ménages, l'énergie dans l'habitat, le bruit, les énergies renouvelables, la pollution de l'air, les transports et déplacements... ;
- édition d'affichettes, autocollants, panneaux.

Par ailleurs, l'ADEME s'est vu confier en 2000, dans le cadre du programme LIFE, l'extension à l'échelon européen de la journée "En ville, sans ma voiture" organisée par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, tout en participant aux actions locales en France à travers ses délégations régionales.

Enfin, l'Agence a participé aux actions grand public menées en partenariat depuis plusieurs années, souvent sous l'égide de ses ministères de tutelle :

- opération "Pavillon bleu" ;
- salon de l'agriculture ;
- fête de la science ;
- salon de l'environnement...

Par la multiplicité et la diversité des actions menées, l'année 2000, pour l'ADEME, a donc bien été celle du décollage de la communication en direction du grand public.

> COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE, MULTISECTORIELLE ET INTERNATIONALE

La parution de la Lettre de l'ADEME (mensuelle) et de sa version anglaise, l'International Newsletter (trimestrielle) se sont poursuivies en 2000, avec leur mise en ligne simultanée sur notre site Internet.

Un effort particulier a été consacré au rapport d'activité 1999, dont l'organisation a été complètement refondue, pour privilégier une présentation de l'activité de l'ADEME par missions et programmes.

Le site Internet, régulièrement enrichi, a été agrémenté d'une entrée "particuliers", pour répondre aux attentes du grand public, en relation avec la campagne de communication.

Le salon ADEME-Énergies, qui s'est tenu en octobre 2000 à Lyon, couplé au salon POLLUTEC, a connu pour la huitième année consécutive un succès grandissant, avec près de 10 000 visiteurs professionnels (entreprises et collectivités) sur le stand ADEME.

La communication internationale, à côté de son activité de publication, a organisé plusieurs manifestations de promotion de l'offre et du savoir-faire français : expositions et salons à Budapest, Istanbul, Djakarta...



Elle a également participé activement aux programmes européens, dont le programme OPET (promotion des technologies énergétiques).

> COMMUNICATION SECTORIELLE VERS LES DÉCIDEURS ET LES PROFESSIONNELS

La valorisation des actions et des savoir-faire des équipes techniques de l'Agence, en direction des décideurs et des professionnels, en particulier dans leur rôle de maîtres d'ouvrage, s'est traduite en 2000 encore, par une forte production éditoriale (50 ouvrages, CD-ROM et vidéos payants et environ quarante documents gratuits) et

Les approches transversales

L'information et la communication

Chiffres-clés de l'édition en 2000

Nota : pour consulter les titres des nouveautés ou du fonds, le catalogue des ouvrages est édité annuellement sur papier et il est également consultable sur le site web de l'ADEME.

Nouveautés parues :

- 70 ouvrages et brochures ;
- 11 fiches grand public ;
- 7 CD-ROM ;
- 3 vidéos.

Recettes 2000 sur les ventes d'ouvrages : 2 millions de francs.

Principales manifestations (journées techniques, colloques et conférences en 2000)

Déchets

- "Recyclage des plastiques", Paris, 27 janvier, 250 participants,
- "Biodéchets", Lille, 25-26 mai, 300 participants ;
- "Comportement et impact des déchets", Paris, 8 juin, 250 participants ;
- "Produits électriques, électroniques en fin de vie", Paris, 22 juin, 300 participants ;
- "Gestion des déchets en montagne", Lyon / POLLUTEC, 18 octobre, 100 participants ;
- "Véhicules hors d'usage et directive européenne", Paris, 6 novembre, 325 participants.

Utilisation rationnelle de l'énergie/énergies renouvelables

- "Séminaire RCT", Sophia Antipolis, 8-9 mars, 150 participants ;
- "Conférence Altener", Toulouse, 23-25 octobre, 600 participants ;
- "Colloque éolien", Narbonne, 8-9 décembre, 450 participants.

Pollution de l'air

- "Pollution atmosphérique et chauffage urbain", Lyon/POLLUTEC, 19 octobre, 150 participants ;
- "Cinq ans de recherches pour améliorer la qualité de l'air", Toulouse, 29-30 novembre, 300 participants ;
- "Catalyse et biosolvants", Paris, 16-17 mai, 145 participants.

Recettes 2000 des inscriptions aux colloques : 2,3 millions de francs.

l'organisation d'une trentaine de manifestations d'un excellent niveau technique et scientifique.

Le thème des déchets a gardé en 2000, comme en 1999, une place importante, avec l'édition d'une vingtaine de guides et brochures et l'organisation de sept colloques et journées techniques. Les sujets traités ont porté entre autres sur les déchets organiques, les boues, les déchets de soins et de restauration et, du point de vue économique, sur le marché des activités liées aux déchets.

L'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables ont, du fait des nouveaux moyens alloués à l'ADEME, atteint un niveau comparable d'activité en communication, avec plus de vingt publications et l'organisation de cinq colloques et journées techniques. Citons entre autres thèmes traités : la régulation et le chauffage, les performances énergétiques des bâtiments, les bonnes pratiques énergétiques dans l'industrie, l'éolien, le solaire thermique et le bois-énergie.

La pollution de l'air et les transports, enfin, ont donné lieu à la production d'une dizaine de publications et à l'organisation de trois colloques et journées techniques.





Les femmes et les hommes de l'ADEME

L'année 2000 a été caractérisée par la négociation et la signature d'un accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Outre qu'il vise à mettre en œuvre les lois et décrets d'application auxquels l'ADEME est soumise, cet accord a pour objectif d'assurer le développement de l'emploi et l'amélioration des conditions de travail des salariés. Il constitue le 3^{ème} volet des accords assurant cet objectif, après les accords "temps partiel choisi" de 1996 et "pré-retraite progressive" de 1997. Par ailleurs, l'Agence a achevé le recrutement de nouveaux salariés dans le cadre de la création des 100 postes qui lui avait été accordée en 1999 afin de contribuer à la relance de la politique de maîtrise de l'énergie décidée par le gouvernement.

Enfin, l'ADEME a entrepris une démarche de gestion par les compétences destinée à favoriser l'évolution professionnelle interne des salariés. La première phase de cette démarche porte sur la création de trois outils, disponibles à l'été 2001 : un référentiel des métiers, un dictionnaire des compétences et une carte de proximité entre les métiers. Ce travail est réalisé avec la participation active du personnel.

➤ EMPLOI, MOBILITÉ : 45 % DU PERSONNEL EN DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

• 716 personnes sur postes permanents (678 équivalent temps plein) étaient présentes au 31 décembre 2000, atteignant ainsi le plafond autorisé à cette date. L'ancienneté moyenne est de dix ans, l'âge moyen est égal à 40 ans. La répartition entre femmes et hommes est stable (55 % de femmes, 45 % d'hommes). La part du

personnel travaillant hors Paris a augmenté, elle se situe maintenant à 80 % (45 % dans les délégations régionales) ;

• le nombre de contrats à durée déterminée a augmenté (+ 30 %) pour remplacer un nombre plus important de congés de maternité et faire face à l'accroissement temporaire d'activité, notamment sur la communication et la gestion des dossiers Bruit et, plus généralement, pour améliorer au quotidien le fonctionnement d'équipes en attente de renforcement d'effectifs.

Fin décembre, le nombre de personnes travaillant à temps partiel avait légèrement diminué, la perspective du passage à 35 heures pouvant répondre aux besoins des salariés.

➤ FORMATION INTERNE : UN EFFORT CROISSANT

L'année 2000 a été l'année de la mise en œuvre de grands chantiers définis en 1999 : fin de l'embauche de 100 nouveaux collaborateurs, mise en œuvre opérationnelle de la politique de maîtrise de l'énergie et changement des systèmes informatiques de gestion. Le plan de formation a accompagné de près cette mise en œuvre avec, notamment :

• des séminaires d'accueil des nouveaux embauchés, intitulés "Regards sur l'ADEME" ;
• la préparation des équipes à la conduite des partenariats institués avec les collectivités locales ;
• la formation aux nouveaux logiciels informatiques de gestion et de suivi de l'activité.

Le bilan de l'année traduit un effort très significatif par rapport à 1999 :

• un budget de 9,9 MF (5,1 % de la masse salariale pour un taux légal de 1,5 %), en augmentation de 11,2 % par rapport à 1999 ;
• 3 900 journées de formation (+ 37 % par rapport à 1999) ;
• 642 personnes qui ont suivi au moins un stage (soit 85 % de l'effectif) ;
• des points forts tels que la réalisation d'une formation à l'attention des thésards, la poursuite de la formation "gestion du temps en équipe", la réalisation de formations préparant au métier de chef de projet "sites pollués"...

Les approches transversales

Les femmes et les hommes de l'ADEME

➤ RELATIONS SOCIALES : SIGNATURE DE L'ACCORD SUR LA RTT

Un dialogue permanent a été entretenu grâce à des réunions régulières du comité d'entreprise et de ses commissions, des délégués du personnel, du comité hygiène et sécurité, de la commission "restaurant d'entreprise".

Le fait marquant de l'année 2000 est la négociation sur l'aménagement et la réduction du temps de travail qui a abouti à un accord signé le 1^{er} décembre 2000 avec la CFDT. Cet accord contient, en plus des dispositifs d'application de la nouvelle durée légale du travail, un aménagement de l'accord de 1996 sur le temps partiel choisi et l'introduction d'un système d'horaires variables.

Au terme de cet accord, les agents peuvent bénéficier :

- de quatorze jours de repos supplémentaires par an ; ainsi, les salariés travailleront 35 heures par semaine, en moyenne annuelle, sans changer l'horaire hebdomadaire de 39 heures, compte tenu de la sixième semaine de congés payés, actée dans la convention de travail, et des quatre jours de ponts en usage constant depuis la création de l'Agence ;
- du maintien du salaire ;
- d'un compte épargne-temps s'ils ont au moins un an d'ancienneté ;
- d'incitations au temps partiel choisi (maintien des cotisations retraite dans la limite de plafonds, jours de congés supplémentaires) si le salarié s'engage sur au moins deux ans ;
- d'horaires variables, permettant à chacun de moduler son temps journalier de travail.

En compensation du passage à 35 heures, la direction embauchera 35 personnes supplémentaires. Une partie de ces embauches est financée par une modération salariale de 0,8 % par an sur deux ans.



➤ COMMUNICATION INTERNE : DÉVELOPPEMENT DE LA DIFFUSION "EN LIGNE"

Les supports de communication mis en place les années précédentes (la feuille d'information bimensuelle "Trait d'union", la revue trimestrielle "Paroles d'ADEME", l'information en ligne "INTRADEME") sont utilisés en recherchant la complémentarité entre les documents "papier" et la diffusion "en ligne". Cette dernière se développe fortement, permettant un meilleur accès de tous à l'information.

En lien avec la formation interne, une procédure d'accueil des nouveaux arrivants a été inaugurée en 2000, avec un stage d'intégration "Regards sur l'ADEME", la remise d'une mallette d'accueil et la rencontre des principaux interlocuteurs de chaque nouveau collaborateur.

Enfin, la direction de l'ADEME réunit, chaque année, l'ensemble du personnel lors d'une convention qui permet de développer un esprit d'entreprise entre des équipes dispersées sur trente implantations différentes.



Les ressources financières

Le budget total 2000 (autorisations de programme déléguées) de l'ADEME s'est élevé à 2 800 MF dont 2 363 MF pour le budget d'intervention (ressources de l'année, hors reports et désengagements) et 437 MF pour le budget de fonctionnement. L'augmentation de 8 % du budget d'intervention consolide l'accroissement important des dotations obtenu l'année précédente : l'effort est confirmé dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et est renforcé particulièrement dans les domaines des déchets et du bruit. Quant à l'augmentation de 7,14 % des dépenses de fonctionnement (hors dotations aux provisions et relocalisation), elle correspond principalement à l'augmentation des effectifs nécessitée par la relance de la politique de maîtrise de l'énergie.

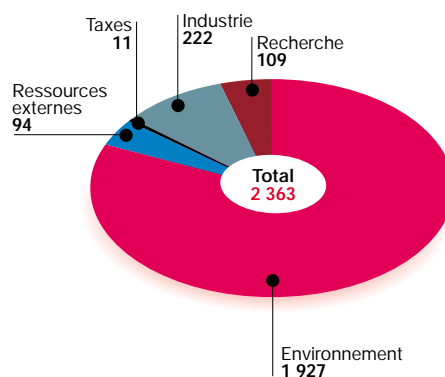
> LE BUDGET D'INTERVENTION

Le budget d'intervention 2000 de l'ADEME est en augmentation de 8 % par rapport à celui de 1999. Il s'inscrit dans la continuité du budget 1999 par la consolidation et l'accroissement des dotations budgétaires, plus particulièrement dans les domaines de la gestion des déchets et de la lutte contre le bruit.

La dotation budgétaire de 500 MF alloués en 1999 à la politique de l'énergie a été pérennisée en 2000, assurant à l'Agence les moyens de poursuivre la relance de la politique de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

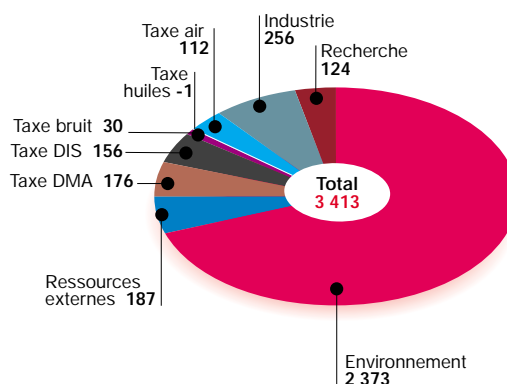
Les crédits budgétaires et autres ressources sont donc en augmentation de 246 MF résultant de la croissance des dotations budgétaires Industrie (+ 50 MF) et Environnement (+ 216 MF) et de la diminution des ressources externes (- 20 MF). Les taxes ne figurent plus au budget de l'Agence que pour des recouvrements des années antérieures, soit 10 MF en 2000.

1 - Ressources perçues en 2000 par origine (MF)



Source : Rapport de gestion ADEME 2000 (tableau 15)

2 - Ressources 2000 par origine (MF) y compris reports et désengagements



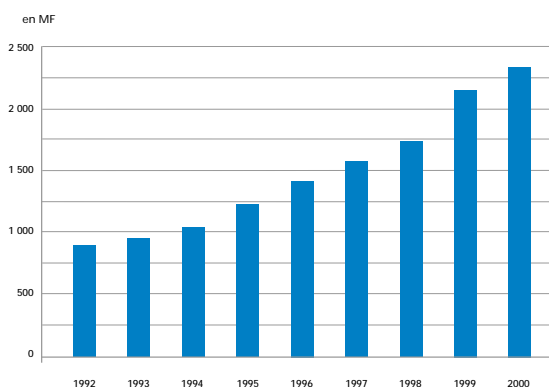
Source : Rapport de gestion ADEME 2000 (tableau 15)

En ajoutant les reports et désengagements de l'année précédente aux ressources perçues en 2000, le budget total d'intervention de l'ADEME s'élève à 3 413 MF.

Les approches transversales

Les ressources financières

3 - Évolution des ressources de 1992 à 2000 (hors reports et désengagements)

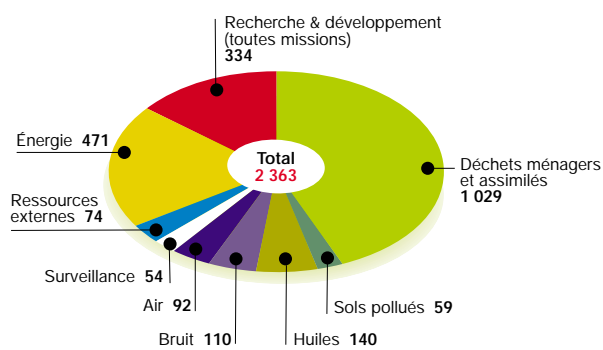


Source : Rapport de gestion ADEME 2000 (tableau 15)

Les ressources (hors reports et désengagements) consacrées au financement de l'activité de recherche et développement s'élèvent à 334 MF et représentent 14 % du total. Le solde des ressources, soit 2 029 MF, est destiné au financement d'aides à la décision et à l'investissement en matière principalement de gestion des déchets (1 029 MF), de maîtrise des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables (471 MF au total concernant l'énergie).

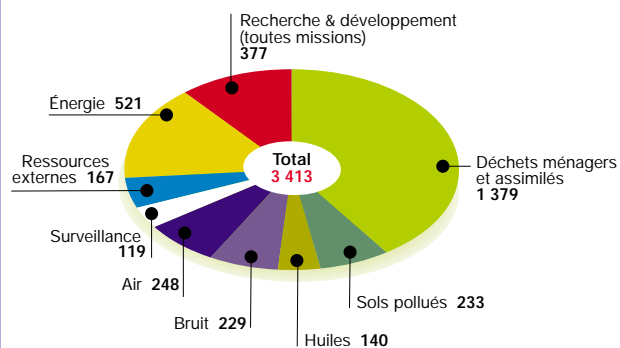
La répartition des ressources est à peu près identique si l'on intègre les reports de crédits de l'année précédente et les désengagements.

4 - Ressources perçues en 2000 par domaine (MF)



Source : Rapport de gestion ADEME 2000

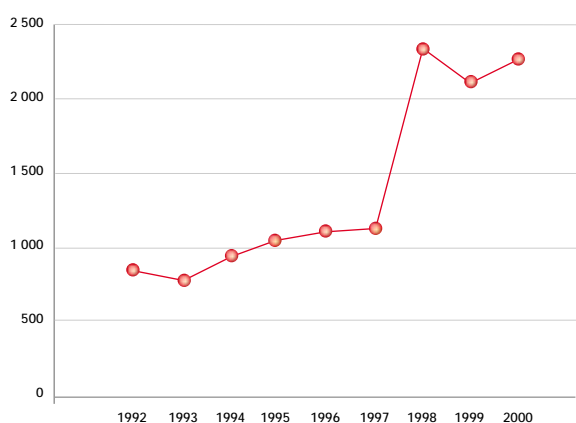
5 - Ressources 2000 par domaine (MF) y compris reports et désengagements



Source : Rapport de gestion ADEME 2000

> L'évolution des engagements présentée ci-après montre qu'après une baisse de près de 10 % en 1999 en raison de la mise en œuvre de nouvelles modalités d'aides, les engagements en 2000 sont en progression de 4 % pour atteindre un montant total de 2 244 MF sur 3 413 MF de ressources (y compris reports et désengagements).

6 - Évolution des engagements de 1992 à 2000 (MF)



Source : Rapport de gestion ADEME 2000 (tableau 17)

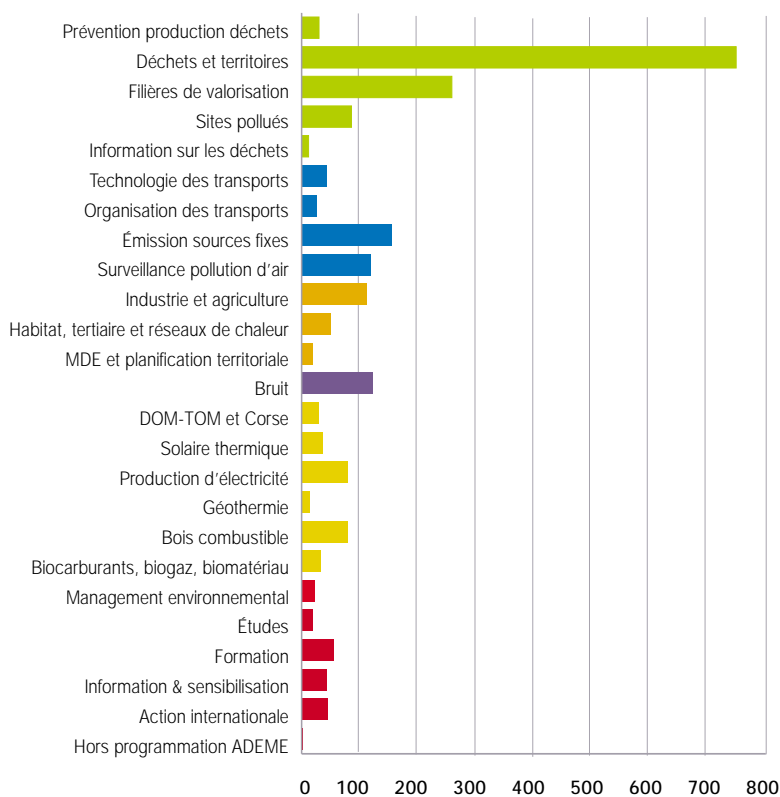
Depuis 1999, les engagements de l'ADEME sont mis en œuvre au travers d'une nomenclature de vingt-cinq programmes correspondants à ses différentes missions.

En 2000, les programmes "Déchets et territoires" et "Filières de valorisation" des déchets sont les programmes enregistrant la plus forte activité en termes d'engagements, respectivement 33 % et 12 % du total, ce qui est à mettre, naturellement, en rapport avec les ressources consacrées à la politique des déchets (cf. graphe 7 p. 152). Viennent ensuite les programmes d'intervention dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie et du développement des énergies renouvelables qui totalisent à eux deux 20 % des engagements, contre 12 % pour les actions de réduction de la pollution atmosphérique et de surveillance de la qualité de l'air. Enfin, il convient de noter que le programme "Bruit" permettant à l'Agence d'assurer sa mission de lutte contre le bruit par des aides à l'isolation acoustique des riverains d'aéroport représente 5 % des engagements.

Les approches transversales

Les ressources financières

7 - Crédits d'intervention engagés par l'ADEME en 2000



Source : Rapport de gestion 2000 (tableau 7)

➤ LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le total du budget réalisé en dépenses s'élève à 381,079 MF.

Les dépenses totales hors dotations aux provisions et relocalisation ont progressé de 7,14 % par rapport à 1999 (352,219 MF contre 328,749 MF en 1999).

Les dépenses de personnel ont représenté 74,2 % de ces dépenses totales hors provisions (contre 72 % en 1999) et 68,6 % des dépenses totales. Ce taux est en progression du fait de l'augmenta-

tion des effectifs moyens de 85,7 postes sur l'année en 2000 (CDI + détachés + CDD), les recrutements de 100 nouveaux collaborateurs pour la mise en œuvre de la relance de la politique de la maîtrise de l'énergie ayant été assurés en 1999 et en 2000.

Le résultat ressort à 60,3 MF mais provient essentiellement de la comptabilisation des produits financiers issus du placement des anciennes taxes et d'une reprise de provision (15,5 MF). Ce résultat est affecté principalement à une réserve (52,8 MF) constituée pour le financement du futur siège social de l'ADEME à Angers.